

# Le Tour du Finistère Cyclotouriste

Organisateur

CoDep FFCT du Finistère

Responsable à contacter

Michel LAVILLAUROY  
17 Hent Kernalou  
29170 FOUESNANT  
02 98 51 63 46

E-mail : [michel.lavillauroy@wanadoo.fr](mailto:michel.lavillauroy@wanadoo.fr)



## RÈGLEMENT

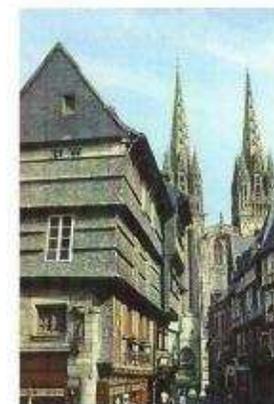
1. Le tour du Finistère (846km) est ouvert à tout cyclotouriste licencié FFCT ou non, français ou étranger (les cyclotouristes mineurs doivent être accompagné d'un parent ou tuteur qualifié)
2. Les participants licenciés ou non doivent être régulièrement assurés pour la pratique de la bicyclette. Les participants non licenciés à la FFCT sont assurés au minimum en RC par l'organisateur. Ils doivent se déplacer dans le respect du Code de la route, de la nature et de son environnement.
3. Le tour du Finistère étant une randonnée touristique, la seule obligation est de suivre le parcours prévu. Le cyclotouriste a libre choix de sa date de départ. La matérialisation du passage au point de contrôle se fait à l'aide d'un tampon ou d'une photo du vélo prise devant le panneau annonçant la localité. Il n'y a pas de délais pour réaliser cette RP
4. En réponse à la demande formulée par le randonneur, le responsable de la R.P. lui fait parvenir un bulletin d'inscription et le règlement. Le bulletin d'inscription est à retourner, complété, au correspondant, accompagné d'un chèque à l'ordre du CoDep 29 FFCT. A réception, le dossier complet est alors adressé au candidat (parcours détaillé, carnet de route, etc.)
5. A l'issue de la randonnée le carnet de route est homologué. Une médaille souvenir (facultatif) est éventuellement jointe au carnet retourné au cyclotouriste



# Randonnée Permanente

## Le Tour du Finistère Cyclotouriste

Label national n°271/11



Créée par Yves Grégoire

# TOUR DU FINISTÈRE

Le Finistère tire son nom de sa position géographique « Penn Ar Bed » en breton, qui signifie le bout du monde.

C'est la partie ouest de la Bretagne que traversent au Nord les Monts d'Arrée (point culminant 384 m) et au Sud la Montagne Noire qui se prolonge par le Menez-Hom (330 m)

La Préfecture est : QUIMPER

Historiquement ancré dans l'agriculture, l'agroalimentaire, la pêche et le tourisme, le département a su se diversifier et se doter d'une industrie de pointe dans de nombreux domaines.

Territoire ouvert sur le monde, attractif et touristique, il dispose de nombreux atouts dans un contexte de mutations économiques profondes liées en partie à la mondialisation.

Ce département touristique attend votre visite avec des vues imprenables sur la mer pendant environ 320 kilomètres

## Renseignements Complémentaires

Difficultés : Randonnée Facile

- 1- La partie la plus vallonnée est le Nord Est du Département
- 2- Le point culminant de l'itinéraire est à 330 m (Menez- Hom)
- 3- Le dénivelé est 2560 m pour 846 km
- 4- 6 B.C.N. / B.P.F.

Conditions climatiques : climat doux toute l'année, meilleure période de mai à septembre



## BULLETIN D'ENGAGEMENT

NOM : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

N° de téléphone : .....

N° de licence : .....

Club : .....

N° Fédéral du club : .....

Ligue : .....

Fédération : .....

Date de départ : .....

### La randonnée s'effectue sans délai

#### Droit d'inscription

Licencié FFCT : 5 euros

Non licencié FFCT 7 euros

Médaille souvenir (facultatif) 5 euros

Joindre un chèque libellé à l'ordre

CoDep 29 FFCT

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepter dans son intégralité.

Date et signature